



# Force Ouvrière



## Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87

Lotus Notes : [fo-crnaso@regis-dgac.net](mailto:fo-crnaso@regis-dgac.net) / E-mail: [fosnna@aol.com](mailto:fosnna@aol.com) / Site web: <http://www.snnafoc.com>

Le 18 janvier 2011

## Nouvelle grille indiciaire TSEEAC

Le SNNA-FO a rencontré le 17 janvier 2011 SDP pour aborder le projet de nouvelle grille indiciaire TSEEAC.

***Cette proposition de grille, initiée par la Fonction Publique, s'inscrit dans le cadre du Nouvel Espace Statutaire (NES) de la catégorie B. Le Gouvernement avait promis, moyennant le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, de revaloriser les salaires des fonctionnaires. En aucun cas il ne s'agit d'une mesure protocolaire qui aurait été arrachée à la DGAC après d'après négociations !!!***

C'est dans la continuité de la politique gouvernementale que les grilles des corps de cat B ont été revues. Chaque corps a vu son indice sommital réévalué d'une 50aine de points d'indice et chaque échelon de 15 à 25 points. Il en a donc naturellement été de même pour le corps des TSEEAC.

Toutes les explications concernant le NES et les revalorisations sont résumées dans un document de la FP accessible sur [http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/QR\\_statut\\_catB.pdf](http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/QR_statut_catB.pdf)

Voici donc la grille qui nous a été proposée : (durées dans les échelons et mécanique de changement de grade inchangées)

Grille indiciaire TSEEAC	TSEEAC N actuel	TSEEAC N futur	TSEEAC P actuel	TSEEAC P futur	TSEEAC E actuel	TSEEAC E futur
Echelon 11	585	<b>610</b>	--	--	--	--
Echelon 10	556	<b>580</b>	--	--	--	--
Echelon 9	528	<b>551</b>	--	--	--	--
Echelon 8	504	<b>526</b>	619	<b>646</b>	--	--
Echelon 7	481	<b>502</b>	602	<b>618</b>	--	--
Echelon 6	457	<b>478</b>	582	<b>601</b>	--	<b>702</b>
Echelon 5	434	<b>455</b>	558	<b>581</b>	646	<b>672</b>
Echelon 4	411	<b>430</b>	534	<b>557</b>	625	<b>645</b>
Echelon 3	384	<b>402</b>	510	<b>531</b>	599	<b>624</b>
Echelon 2	361	<b>378</b>	485	<b>505</b>	585	<b>598</b>
Echelon 1	326	<b>341</b>	460	<b>480</b>	555	<b>577</b>
Stagiaire 2	--	<b>325</b>	--	--	--	--
Stagiaire 1	311	<b>318</b>	--	--	--	--
Elève	306	<b>312</b>	--	--	--	--

Au-delà de l'avancée que constituent la revalorisation de chaque échelon et de l'indice sommital, le SNNA-FO déplore que la grille en discussion n'ait pas pris en compte les attentes des TSEEAC et l'ensemble des promesses de l'administration qui ont été faites régulièrement ces dernières années.

***Nous aurions souhaité pouvoir débattre plus en profondeur, au sein de la DGAC, de manière à prendre réellement en compte l'expertise des personnels. Un projet prenant vraiment en considération l'expérience acquise dans un métier ou sur des fonctions aurait permis de stabiliser le corps des TSEEAC en offrant un réel débouché de carrière à l'ensemble du corps et pour chaque métier. Actuellement la seule et unique voie permettant une évolution de carrière est celle de l'encadrement...et uniquement dans les grands services !***

Cette revalorisation, purement mécanique est chèrement payée par des suppressions d'emplois associées dans l'esprit de certains à la construction d'un FABEC fusionnel, et qui aura pour conséquence de nombreuses fermetures de services.

**Certains se disent surpris des annonces de la DGAC et semblent découvrir les mesures associées (BRIA, maintenances, aérodromes,...et il en reste à venir si nous les laissons mener leurs projets !). Heureusement, plus personne aujourd'hui ne peut croire à cette "surprise" qui dénoterait d'un réel manque de clairvoyance de la part des signataires du protocole !! Les négociations protocolaires ont été menées en toute connaissance de cause, par les uns et les autres ! Chacun peut constater aujourd'hui de l'étendue du mensonge et de la désinformation !! Chacun peut également vérifier que toutes les mises en garde et les avertissements lancés par le SNNA-FO ne sont pas que des vues de l'esprit mais ont, hélas un réel fondement!!**

Nous avons étudié cette grille en ayant bien à l'esprit les erreurs du passé afin d'éviter les inversions de carrière que nous avons pu connaître. Nous avons ainsi relevé des incohérences au niveau de la mécanique de changement de grade (N vers P) et de passage de qualifications et demandé à SDP de les corriger. Nous nous sommes également opposés à certaines modalités de transposition dans la nouvelle grille. Le mode de reclassement prévu (basé sur le maintien d'une fraction de l'ancienneté acquise dans les échelons et pas sur la totalité) est très défavorable pour les agents ayant une ancienneté proche du maximum dans l'échelon et peut induire de sérieux "tassement" de carrière ! SDP en a convenu et va étudier des solutions possibles prenant en compte nos propositions.

**Cette nouvelle grille TSEEAC est une évolution positive mais reste bien loin des promesses des uns et des autres !**

**Une application des textes de la Fonction Publique ? Oui, absolument !**

**La reconnaissance promise par la DGAC de l'expérience, de l'expertise et du professionnalisme ? Certainement, non !!**

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?  
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

<b>Nom :</b>	Email :
<b>Prénom :</b>	Adresse personnelle ( <i>Optionnel</i> ):
Date et lieu de naissance :	
Corps :	
Grade :	A....., le..... Signature
Affectation :	
Adresse professionnelle :	
	<b>A renvoyer par fax au 05 57 92 84 87 ou par courrier :</b>
Tel :	<b>SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116</b>
Fax :	<b>33704 MERIGNAC CEDEX</b>